

**Saint-Huruge****Une éleveuse de chevaux de nouveau en lice pour Miss France agricole**

Adeline Commerçon, auprès de ses chevaux à Saint-Huruge, participe au concours de l'élection de Miss France agricole où elle doit récolter un maximum de « likes ». Une manière pour elle de promouvoir son métier. Photo Martine Victoroff

Adeline Commerçon, éleveuse de chevaux de 26 ans, à Saint-Huruge, s'était présentée l'an dernier au concours de Miss France agricole mais n'avait pas été élue. Celle qui a apporté depuis toutes sortes de nouveautés à ses écuries réitère cette année.

Adeline Commerçon, 26 ans, a transformé en 2016 la ferme familiale, héritée au décès de sa mère, en entreprise "Les Écuries des rêveries" au lieu-dit Le Reveri à Saint-Huruge. Nous l'avions rencontrée il y a un an, lorsqu'elle se présentait au concours de Miss France agricole. Adeline n'ayant pas été retenue en 2022, elle a décidé de se représenter cette année.

**Les votes jusqu'au 8 décembre**

Ses motivations sont toujours les mêmes : « Je veux montrer le côté positif du métier d'agricultrice, précise-t-elle. Il n'y a rien à gagner, sinon une visibilité de mon entreprise et des bons moments de partage pas été les candidats. » En Saône-et-Loire, deux personnes seulement sont candidates. Les votes, jusqu'au 8 décembre, se font uniquement sur Facebook, "Miss et

Mister France agricole". Il suffit de liker sur la photo du candidat choisi et, du 8 au 16 décembre, le jury délibérera. Les finalistes répondront à un questionnaire en envoyant une petite vidéo de deux minutes. « L'an dernier, je m'y suis prise un peu tard et mes réseaux sociaux n'étaient pas assez développés, constate la jeune femme. Cette année, je me suis inscrite dès le premier jour et je vais mettre des affiches un peu partout pour pouvoir toucher les personnes de ma région. »

**Quatre naissances attendues en 2024**

La jeune femme a, depuis, apporté toutes sortes de nouveautés à ses écuries. Une grande cabane a été aménagée à l'entrée de l'équi-piste, permettant aux chevaux de s'abriter. « Ils craignent plus la chaleur que le froid, précise Adeline. Tous mes chevaux vivent dehors toute l'année et l'équi-piste leur permet une certaine autonomie. » L'éleveuse possède actuellement 10 chevaux et 12 autres équidés sont en pension. Un manège a été créé en recouvrant la carrière d'un toit équipé de panneaux photovoltaïques. Pour 2024, quatre naissances sont attendues, car

**« Je veux montrer le côté positif du métier d'agricultrice. »**

Adeline Commerçon

cette passionnée de chevaux a créé un troupeau de reproduction avec un étalon et quatre juments. Toute l'année, elle accompagne les couples, cavalier-animal, dans leur travail comme le débouillage, la gestion des émotions, les relations avec leur animal, la façon de résoudre des difficultés comme l'aide à l'embarquement pour certaines bêtes rétives. Les soins des chevaux sont personnalisés et les produits sont tous naturels. Adeline organise des balades accompagnées, à la journée ou à l'heure. Durant les beaux jours, une roulotte au milieu des prés et des chevaux accueillent des hôtes au plus près de la nature avec douche extérieure et toilettes sèches.

**● Martine Victoroff (CLP)**

Page Facebook et Instagram : Écuries des rêveries ou TikTok : Adeline71. Contact : 06 25 98 60 80.

**Tournus****Six hommes s'enivrent, une rixe éclate et fait deux blessés**

Six hommes, habitant Tournus et Saint-Vincent-en-Bresse, pour l'un d'eux, étaient devant le tribunal correctionnel de Mâcon ce vendredi matin. Cinq étaient à la fois prévenus et victime dans une affaire confuse de violence, le sixième s'était présenté comme victime de coups.

Les faits, qui les ont amenés devant la barre, remontent à la nuit du 1<sup>er</sup> au 2 mai 2023, et se sont déroulés à Tournus. Celui qui se présente comme victime, Alain\*, a ce soir-là invité Arthur\*, déjà passablement éméché, à venir terminer la soirée chez lui. Arrivé dans le cabanon, Arthur\* y voit quatre autres individus. Tous les six boivent plus que de raison et soudain, une rixe éclate.

**Coups de poing et de pied**

Aux dires des quatre hommes, présentés comme agresseurs d'Arthur, ce dernier aurait complètement vrillé, sans motif apparent, serait devenu agressif, insultant et menaçant. Alain lui aurait alors demandé de partir, Arthur n'aurait pas voulu, l'un des convives l'aurait alors pris par le col et l'aurait sorti du chalet. Arthur se serait défendu, se serait retrouvé au sol, un second invité l'aurait plaqué au sol pour le calmer, mais Arthur aurait été ingérable. Il faut que tout le monde s'y mette pour le

maîtriser. Il aurait alors reçu des coups de pied, de poing : un certificat médical établira 42 jours d'ITT, avec une côte cassée, une fracture du nez, un pneumothorax... Entretemps, il aurait attrapé divers objets qu'il aurait lancés à tout va, l'un d'eux aurait atteint Alain, qui a été blessé et à qui ont été prescrits 28 jours d'ITT.

Vendredi matin, les quatre supposés agresseurs ont tous contesté l'avoir frappé : ils auraient tous essayé de maîtriser Arthur, devenu « complètement parano », selon eux. Seul l'un d'entre eux a reconnu, amèrement, avoir donné deux coups de poing. « Son état est donc dû aux seuls coups de poing de Monsieur X, conclut la présidente, sceptique. Il s'est retrouvé aux soins intensifs, vous vous rendez compte ? » Quant à Arthur, il a indiqué qu'il avait un trou noir et ne se souvenait de rien. « Je pense que j'ai été agressif... Des menaces ? Dans le feu de l'action, c'est possible. » Les avocats des prévenus ont tous plaidé la relaxe de leurs clients, mettant en avant l'état de légitime défense. Le tribunal a décidé de prendre du temps pour démêler toute cette affaire et rendra son délibéré le 8 décembre.

**● Marie Salerno (CLP)**

| \*prénoms d'emprunt.

**Tournus ■ Naissance Bienvenue à Wyatt**

Depuis ce mercredi 22 novembre, Christel Freyer et Anthony Winterstein n'ont d'yeux que pour Wyatt, qui leur a fait découvrir la joie d'être parents pour la première fois. Le petit garçon a posé les yeux sur le monde à 22 h 52 à la maternité de Bourg-en-Bresse. Il pesait, ce jour-là, 3,890 kg.

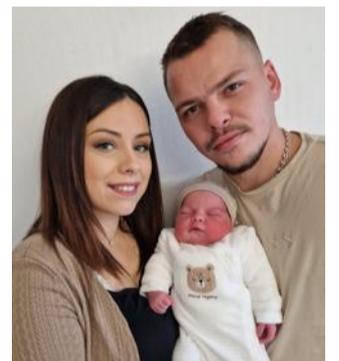


Photo Maryse Castiglia

**Tournus ● Le salon Vin sur vin gagne des points**

Le salon a investi la salle des Arcades. Photo Didier David

Pour sa 4<sup>e</sup> édition, le salon des vins, organisé par l'association Vin sur vin, a investi ce week-end la salle des Arcades de Tournus. 25 exposants, représentant les divers terroirs de France, proposent à la dégustation, depuis ce samedi, le fruit de leur travail, majoritairement des vins bio blancs et rouges, ainsi que du champagne. « Dès ce samedi midi, nous avons eu beaucoup plus de monde que les années précédentes, et c'est plus convivial et fonctionnel dans cette nouvelle salle », note Régis Ernault, le président de l'association.

Le salon Vin sur vin se poursuit ce dimanche 26 novembre, de 10 à 18 heures, à la salle des Arcades de Tournus. Entrée 5 €.

**RETROUVEZ LE PLAISIR D'ENTENDRE**

AVEC L'INNOVATION MONDIALE Silk™ Charge&Go de SIGNIA

**ESSAI 1 MOIS SANS ENGAGEMENT**

**Invisible** **Rechargeable™**

**Prêt-à-porter** **Son naturel**

**nemo audition**

18 Rue Jean Jaurès  
71700 TOURNUS  
03 85 32 03 14

\*Sur prescription médicale. \*\*Jusqu'à 5j d'autonomie, grâce à ses 28h d'autonomie et ses 4 cycles de charge sans branchement. Visuels non contractuels. Ces dispositifs médicaux sont des produits de santé réglementés qui portent, au titre de cette réglementation, le marquage CE. Produits destinés aux personnes souffrant de troubles auditifs. Avant toute utilisation, consulter un audioprothésiste ou tout autre professionnel de santé et lire attentivement la notice. © WSAUD A/S. Septembre 2023.